



PNUE

Le Changement Climatique, ses Conséquences sur l'Emploi et l'Action Syndicale

Un Manuel de Formation pour les Travailleurs et les Syndicats

Sustainlabour

Le
PNUE défend des pratiques
générales saines et en particulier
dans l'exécution de ses propres activités. Cette
publication est imprimée sur du papier issu d'une
gestion forestière durable et comprend des fibres
recyclées. Ce papier ne contient pas de chlore et l'encre
utilisée est à base végétale. Notre politique de
distribution a pour objectif de réduire
l'empreinte CO₂ du PNUE.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, SES CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI ET L'ACTION SYNDICALE

Un manuel de formation pour les travailleurs et les syndicats



Copyright ©2008, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

ISBN : 978-92-807-2967-2 , UNEP Job Number : DRC/1092/NA

Décharges de responsabilité :

Le contenu et les opinions exprimés dans ce manuel ne reflètent pas forcément les opinions et les politiques du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et n'impliquent aucune approbation de sa part. Les désignations employées et la présentation des informations au sein de cette publication ne supposent aucune opinion du PNUE sur le statut légal d'un pays, d'un territoire ou d'une ville et ses autorités, ou sur la délimitation de ses frontières et limites. Toute mention de société commerciale ou de produit dans cette publication n'est en aucun cas une recommandation du PNUE.

© Plans, photos et illustrations comme indiqué.

Droit de reproduction :

Cette publication peut être reproduite - entièrement ou en partie seulement - sous toute forme et à but éducatif et non-lucratif, sans autorisation spéciale du détenteur du copyright et à condition de citer la source. Le PNUE serait reconnaissant de recevoir une copie de toute publication faisant usage de ce document comme source. Cette publication ne peut être revendue ou utilisée à but lucratif sans autorisation préalable du PNUE. Toute demande d'autorisation doit inclure une lettre de motivation pour cette reproduction, et doit être adressée à la Division de la Communication et de l'Information du Public (DCIP), PNUE, P.O. Box 30552, Nairobi 00100, Kenya. Toute référence bibliographique à ce document peut être formulée comme suit :

PNUE/Sustainlabour, Le Changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale : Manuel de formation pour les travailleurs et les syndicats, 2008

Production :

La Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour)

General Cabrera 21 - 28020 Madrid, Espagne

Site web : <http://www.sustainlabour.org>

Et :

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

P. O. Box. 30552 Nairobi, Kenya

Pour plus d'information sur cette publication, contactez-nous à l'adresse civil.society@unep.org

La publication peut être téléchargée à l'adresse http://www.unep.org/civil_society/

Impression :

Office des Nations Unies à Nairobi, Services d'édition (ONUN)

Distribution :

SMI Distribution Services, Ltd, Royaume-Uni. Cette publication est aussi disponible auprès

d'Earthprint : <http://www.earthprint.com>

Manuel de Formation

préparé par

La Fondation Internationale du Travail
pour le Développement Durable
(Sustainlabour)

Le Programme des Nations Unies pour
l'Environnement (PNUE)

Sustainlabour



Dans le cadre de leur projet commun intitulé

**“Renforcer la participation des syndicats dans les processus
environnementaux internationaux”**

Financé par le Gouvernement Espagnol

REMERCIEMENTS

Le PNUE et Sustainlabour souhaiteraient remercier les nombreuses personnes - auteurs, collaborateurs et correcteurs - et organisations, impliqués dans la préparation et la concrétisation de ce Manuel de Formation sur "Le changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale".

Le PNUE et Sustainlabour voudraient remercier, en particulier, l'Organisation International du Travail (OIT) et la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, pour leurs contributions.

Nous remercions spécialement le Gouvernement espagnol pour son soutien aux travailleurs et aux syndicats, ainsi qu'au PNUE.

EQUIPE DE PRODUCTION

Auteurs :

- Anabella Rosemberg, Conseillère en Changement Climatique, Sustainlabour
- Laura Martín Murillo, Directrice, Sustainlabour

Collaborateurs :

- Jesús García Jimenéz, Coordinateur Technique, Sécurité Sociale pour le Projet sur les Syndicats, Bureau Régional pour l'Amérique Latine et la Caraïbe, Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Laura Maffei, Consultante, Sustainlabour
- Joaquin Nieto Sáinz, Président, Sustainlabour
- Peter Poschen, Spécialiste du Développement Durable, Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Ana Belén Sánchez, Organisation Internationale du Travail (OIT)

Équipe de révision / d'édition du PNUE :

- Olivier Deleuze, Chef, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Emanuela Menichetti, Chargée de Programmes associée, Branche Energie, Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE), PNUE
- Fatou Ndoye, Chargée de Programmes, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Hortense Palmier, Chargée de Projets Associée, Branche des Grands Groupes et des Parties Prenantes, Division de la Coopération Régionale (DCR), PNUE
- Mark Radka, Chef, Branche Energie, Division Technologie, Industrie et Economie (DTIE), PNUE UNEP

Version française :

- Anabella Rosemberg, Consultante sur le Changement Climatique, Sustainlabour

TABLE DES MATIERES

Remerciements	v
Équipe de production	v
Table des matières	vii
Contexte	viii
Introduction	xi
Module 1 : Introduction au changement climatique	1
Chapitre 1 : Le changement climatique et ses conséquences	7
Chapitre 2 : Atténuation	19
Chapitre 3 : Adaptation	29
Chapitre 4 : Economie du changement climatique.....	37
Chapitre 5 : Gouvernance internationale du changement climatique.....	43
Module 2 : Conséquences sur l'emploi du changement climatique.....	51
Chapitre 1 : Effets du changement climatique sur l'emploi.....	57
Chapitre 2 : Les effets de l'adaptation sur l'emploi	65
Chapitre 3 : Les effets de l'atténuation sur l'emploi	75
Module 3 : L'action syndicale sur le changement climatique.....	85
Chapitre 1 : Allier justice et équité : quels outils pour mettre en œuvre une transition juste ?	91
Chapitre 2 : Le rôle des syndicats dans des secteurs clés : comment réduire les émissions ?	99
Chapitre 3 : Des syndicats au monde : la participation syndicale dans les débatS internationaux	103
Chapitre 4 : Des syndicats aux régions : une perspective régionale du développement durable	109
Chapitre 5 : Des syndicats aux gouvernements et à la société civile : travailler au niveau national.....	113
Chapitre 6 : Des syndicats aux entreprises : réduire les émissions sur le lieu de travail	121
Chapitre 7 : Les syndicats et leurs adhérents : l'éducation au changement climatique	127

CONTEXTE

Le Manuel de Formation sur le "Changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale" a été développé dans le cadre du projet "Renforcer la participation des syndicats dans les processus environnementaux internationaux", mis en œuvre conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour), en collaboration avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement espagnol.

L'objectif global du projet est de renforcer l'engagement des travailleurs et des syndicats dans le développement et la mise en œuvre de politiques environnementales, tel que préconisé par la première Assemblée Mondiale des Syndicats sur le Monde du Travail et l'Environnement en janvier 2006. Le but principal de la partie formation du projet est de combler un réel vide et manque de connaissances sur les problématiques environnementales en jeu au niveau régional et international et ceci au sein du mouvement syndical. La partie formation du projet se concentre sur deux sujets :

- a. **Les conséquences du changement climatique sur l'emploi et l'action syndicale**, et la nécessité de se doter de méthodes alternatives de production et d'assurer une transition équitable ;
- b. **La gestion saine et durable des produits chimiques**, et comment intégrer l'emploi équitable au sein de politiques environnementales.

Objectif du manuel

L'objectif de ce manuel est d'améliorer la compréhension du changement climatique et des questions liées à l'adaptation et l'atténuation et leurs conséquences sur l'emploi.

Les syndicats sont particulièrement en bonne position pour sensibiliser les travailleurs à l'impact du changement climatique sur l'emploi, pour promouvoir et exiger auprès des secteurs publics et privés le développement de programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que pour former les travailleurs à l'engagement et au contrôle de l'application satisfaisante de ces mesures.

A cet égard, l'accès à l'information et à la formation est nécessaire pour améliorer les conditions de travail. Le but de ce manuel est de fournir une information de base aux travailleurs et aux syndicats, ainsi que des conseils pour qu'ils puissent agir en connaissance de cause sur le changement climatique.

La présentation et le contenu du manuel

Le manuel est conçu sous forme de module et peut être utilisé intégralement ou partiellement, selon le but et la durée de la formation. Les modules peuvent être étudiés ou non dans l'ordre chronologique. Le contenu est conçu applicable à niveau national, sous-régional, régional et international. Il inclut plusieurs études de cas pour illustrer les aspects théoriques du manuel.

La durée prévue de la période de formation est de trois jours, cependant le manuel est conçu pour qu'un formateur puisse rajouter ou omettre certaines chapitres pour une séance de formation adaptée et pour réduire ou rallonger la formation proposée.

Ce manuel s'adresse principalement aux travailleurs et aux syndicats, de pays en développement et de pays en transition économique d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique Latine et des Caraïbes, et d'Europe de l'Est. Ce manuel est élaboré pour des hommes et des femmes travaillant dans les secteurs industriel, agricole, et gouvernemental, publiques aussi bien que privés, leur permettant d'examiner les risques et les opportunités liés au changement climatique et à l'emploi, et de prendre des mesures appropriées à échelle locale, nationale ou internationale.

Ce manuel cible aussi bien les travailleurs et syndicats expérimentés que ceux manquant d'expérience en matière de changement climatique. Il tente d'associer plusieurs types et niveaux d'informations pour convenir aux besoins et aux intérêts de tous ; il s'adresse néanmoins et principalement à un public inexpérimenté.

Le premier module examine les causes et les conséquences du changement climatique au niveau mondial. Il introduit les concepts clés d'adaptation et d'atténuation. Il présente aussi un aperçu des aspects économiques et de gouvernance internationale du changement climatique.

Le deuxième module analyse les conséquences possibles du changement climatique, des mesures d'atténuation et d'adaptation sur l'emploi.

Le dernier module explore les moyens par lesquels les syndicats peuvent contribuer à la lutte contre le changement climatique, depuis le niveau international jusqu'aux lieux de travail. Il présente quelques initiatives en place, mais il fait surtout emphase sur l'importance de la participation de la société civile, en particulier celle des travailleurs et des syndicats.

Evaluation de la formation

Une évaluation est menée à la fin de la formation. Cette dernière permet aux participants de souligner les éléments à améliorer par les formateurs et facilitera tout réexamen et toute révision du manuel dans le temps.

x

NOTES :

INTRODUCTION

Le Manuel de Formation sur le "Changement climatique, ses conséquences sur l'emploi et l'action syndicale" a été développé dans le cadre du projet "Renforcer la participation des syndicats dans les processus environnementaux internationaux", mis en œuvre conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), la Fondation Internationale du Travail pour le Développement Durable (Sustainlabour), en collaboration avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI) et ses membres affiliés, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Gouvernement espagnol.

L'objectif global du projet est d'améliorer l'engagement des travailleurs et des syndicats dans le développement et la mise en œuvre de politiques environnementales, tel que préconise par la première Assemblée Mondiale des Syndicats sur le Monde du Travail et l'Environnement en janvier 2006.

L'Assemblée Syndicale sur le Travail et l'Environnement (Nairobi, Kenya, 15-17 Janvier 2006)

La participation syndicale s'est organisée sur deux niveaux :

- Par cinq groupes de travail : 1) Changement Climatique et Politiques énergétiques ; 2) Risques Chimiques : Substances dangereuses sur les lieux de travail ; 3) Actions syndicales pour un accès équitable et durable aux ressources et services – le cas de l'accès à l'eau ; 4) Responsabilité sociale des entreprises et l'obligation de rendre compte ; 5) Santé au travail, hygiène du milieu et santé publique : Campagnes sur l'amiante et le SIDA. Les rapports de ces groupes de travail ont été compilés dans un Guide : Le manuel de l'Assemblée.
- Une vingtaine d'expériences pratiques ont été compilées et décrites.

L'Assemblée a réuni plus de 150 syndicalistes des pays en développement et développés, experts environnementaux et représentants des gouvernements et des Nations Unies.

- Elle a confirmé l'engagement de trois organismes des Nations Unies (PNUE, OIT, OMS) dans le soutien du travail des syndicats sur le développement durable ;
- Elle a confirmé que les syndicats étaient déjà engagés dans la promotion du développement durable et qu'ils étaient prêts à le promouvoir de façon prioritaire.

L'Assemblée est convenue des objectifs suivants :

- Renforcer les liens entre les activités visant à atténuer la pauvreté, à protéger l'environnement et à assurer des conditions d'emploi satisfaisantes. Des emplois satisfaisants et sûrs sont essentiels pour que les individus disposent de moyens de subsistance viables. Créer des emplois satisfaisants et sûrs n'est toutefois possible que si l'on parvient à assurer la viabilité de l'environnement, d'où il s'ensuit qu'il est nécessaire de prendre en considération les Objectifs du Millénaire pour le développement et du Plan d'action de Johannesburg, à savoir l'atténuation de la pauvreté et la viabilité de l'environnement, en favorisant des conditions d'emploi satisfaisantes et la responsabilité dans le domaine de l'environnement. Cela suppose aussi l'intégration des questions liées aux différences entre les sexes ;

- Intégrer les dimensions environnementales et sociales du développement durable à une approche reposant sur les droits. Les droits fondamentaux des travailleurs tels que la liberté d'association et les négociations collectives doivent être respectés si l'on veut que ceux-ci et leurs syndicats soient en mesure d'oeuvrer en faveur des stratégies de développement durable. En outre, il faut qu'un droit d'accès universel, équitable, égalitaire et respectueux de l'environnement aux ressources essentielles que sont l'eau et l'énergie soit intégré aux droits de l'homme ;
- Prendre d'urgence des mesures concernant les changements climatiques en vue d'appuyer la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et le Protocole de Kyoto, élaborer de nouveaux accords et des accords complémentaires pour les pays développés et les pays en voie de développement en tenant compte du principe d'une responsabilité commune mais différenciée, anticiper les incidences néfastes et les réduire le plus possible et maximiser les effets positifs sur l'emploi de cette atténuation et garantir la participation des syndicats à la prise des décisions concernant les stratégies dans le domaine des changements climatiques.

Pour plus d'informations, veuillez consulter : http://www.unep.org/labour_environment/PDFs/TUALEfinalresolution-FR.pdf

Le Manuel de Formation sur le Changement Climatique pour les Travailleurs et les Syndicats

Les syndicats sont particulièrement en bonne position pour sensibiliser les travailleurs aux impacts du changement climatique et des politiques pour le combattre sur le monde du travail et la production, ainsi que pour former les travailleurs à l'engagement et au renforcement des mesures respectueuses du climat dans les différentes sphères où ils ont de l'influence.

Le changement climatique est le principal problème environnemental auquel l'humanité est confrontée. Il est à l'origine de la multiplication d'événements climatiques extrêmes, tels que les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et de froid. Les conséquences du changement climatique sont des phénomènes de désertification et d'érosion accrues, ainsi que des changements irréversibles dans les écosystèmes et une perte de biodiversité.

Le changement climatique et ses conséquences sur l'environnement affecteront bien entendu tous les aspects de notre vie : l'approvisionnement en eau et en nourriture, la répartition et les zones d'influence de certaines maladies, ainsi que nos modes de production et de consommation. L'emploi lui aussi sera certainement affecté.

Il faut donc que les syndicats et les travailleurs puissent comprendre les causes de ces ruptures, afin de s'assurer une meilleure participation dans les débats et de proposer des mesures pour renforcer la lutte contre le changement climatique. Ceci sera possible en multipliant les changements positifs et en évitant les souffrances associées aux changements négatifs.

NOTES :

NOTES :

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya
Tel: (254 20) 7621234
Fax: (254 20) 7623927
E-mail: unep@unep.org
web: www.unep.org

